



# 2026

## LES PRIX TOM LONGBOAT

PRIX RÉGIONAUX D'EXCELLENCE DANS LE SPORT  
REMIS À DES ATHLÈTES AUTOCHTONES

Présentés par





## SURVOL DES PRIX TOM LONGBOAT

Les Prix Tom Longboat ont été créés en 1951 pour souligner les contributions exceptionnelles des athlètes autochtones au sport canadien. À quelques exceptions près, les prix ont été remis chaque année depuis leur création. Ces prix demeurent une tradition de longue date et constituent l'une des plus prestigieuses récompenses remises aux athlètes autochtones du pays.

En tant que programme du Cercle sportif autochtone, les Prix Tom Longboat permettent de reconnaître la croissance et la force du mouvement sportif autochtone au Canada, de même que son impact considérable sur le développement du sport, de la participation communautaire aux compétitions d'élite. Chaque année, ces prix sont décernés dans les catégories masculine et féminine.

Pour l'édition 2025 du programme, le Cercle sportif autochtone recueillera toutes les candidatures et les enverra aux provinces et aux territoires pertinents pour la sélection régionale. À partir du bassin de récipiendaires régionaux, un comité national sélectionnera les récipiendaires nationaux des catégories masculine et féminine. Les récipiendaires régionaux et nationaux recevront leur prix lors du gala national du sport autochtone qui aura lieu le 24 octobre 2026 à Ottawa, en Ontario.

## PRINCIPES

Le Cercle sportif autochtone s'engage à soutenir le sport qui favorise la croissance globale de la personne. En plus de leurs exploits athlétiques, les récipiendaires auront démontré un engagement personnel envers les principes de l'esprit sportif et de l'équité dans le sport, en plus d'être des modèles d'inspiration. Ils auront également démontré leur volonté de mener un mode de vie équilibré et propice au développement physique, mental, culturel et spirituel.

## ADMISSIBILITÉ

Ces prix soulignent les réalisations d'athlètes au cours d'une année donnée (**31 mai 2025 au 31 mai 2026**).

Les candidats doivent satisfaire aux critères suivants pour être admissibles :

- être d'origine autochtone (Premières Nations, Inuits ou Métis);
- avoir été actifs dans leur discipline sportive pendant la période de leur mise en candidature;
- faire preuve d'un esprit sportif, d'équité et d'éthique dans le sport;
- remplir un formulaire de mise en candidature et le présenter au Cercle sportif autochtone d'ici le **10 juillet 2026**.





## MISES EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature s'étend du **2 juin au 10 juillet 2026**. Les formulaires de candidature et les documents à l'appui doivent être reçus d'ici le **10 juillet 2026**. Les organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone utiliseront ces renseignements pour sélectionner les récipiendaires masculin et féminin régionaux.

Renseignements à fournir dans la mise en candidature

- Nom, âge, genre (homme ou femme), adresse, numéro de téléphone, le ou les sports faisant l'objet de la candidature, et nombre d'années de compétition des candidats
- Niveau de compétition atteint comme athlète (communautaire, régional, provincial, national ou international)

Les mises en candidature doivent inclure des documents détaillés décrivant la façon dont les candidats manifestent les qualités suivantes.

- Démontre un engagement personnel envers son développement comme athlète
  - Décrire le programme d'entraînement général que le candidat a suivi et préciser les améliorations qui en ont découlé
- Projette une image positive dans son rôle d'athlète autochtone
  - Fournir des exemples ou des témoignages des principes d'esprit sportif et d'équité manifestés, en particulier en lien avec le sport, les officiels et les adversaires
  - Fournir trois témoignages écrits par des entraîneurs, des parents et des membres de la communauté au sujet de l'image positive que projette le candidat au sein de la communauté
- Démontre un engagement envers un mode de vie équilibré sur le plan physique, mental, culturel et spirituel
  - Fournir au maximum trois témoignages de la part d'entraîneurs, de parents et de membres de la communauté
- Concrétise des réussites personnelles
  - Dresser la liste des prix reçus ou des niveaux de réussite atteints comme athlète (fournir des preuves de ces réussites)

## CRITÈRES DE SÉLECTION DES PRIX

Les critères de sélection se fondent sur les éléments suivants :

- le plus haut niveau de compétition atteint par l'athlète;
- le classement et les résultats de l'athlète;
- ses autres réalisations (p. ex. joueur le plus utile, joueur s'étant le plus amélioré);
- son engagement envers son développement en tant qu'athlète;





- le modèle positif qu'il constitue dans le sport et la communauté autochtone;
- l'esprit sportif et l'équité dans le sport dont a fait preuve l'athlète;
- son équilibre global (physique, mental, émotionnel, culturel et spirituel).

## PRIX

### RÉCIPIENDAIRES RÉGIONAUX

Un athlète masculin et une athlète féminine seront sélectionnés parmi les candidats pour chaque province et territoire. Ces récipiendaires régionaux recevront leur prix lors du gala national du sport autochtone qui aura lieu le **24 octobre 2026** à **Ottawa**, en Ontario. Le transport vers le gala de remise des prix sera coordonné par les organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone respectifs. L'hébergement sera organisé par le Cercle sportif autochtone, en collaboration avec les organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone, qui se chargeront de recueillir les renseignements nécessaires.

Les récipiendaires régionaux recevront les prix suivants :

- le voyage et l'hébergement pour le récipiendaire et un invité pour assister au gala de remise des prix;
- un prix personnalisé Tom Longboat.

### RÉCIPIENDAIRES NATIONAUX

À partir du bassin de récipiendaires régionaux, un comité national sélectionnera un athlète masculin et une athlète féminine, qui recevront un prix national. Les deux récipiendaires recevront leur prix lors du gala national du sport autochtone qui aura lieu le **24 octobre 2026** à **Ottawa**, en Ontario.

Les deux récipiendaires nationaux recevront les prix suivants :

- le voyage et l'hébergement pour le récipiendaire et un invité pour assister au gala de remise des prix;
- un trophée personnalisé du Prix national Tom Longboat;
- une bourse de 1 500 \$ pour soutenir le développement professionnel des athlètes.

## DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les formulaires de mises en candidature doivent être présentés au Cercle sportif autochtone avant la **date limite de présentation des candidatures du 10 juillet 2026**.

Les mises en candidature peuvent être envoyées par courriel ou en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse.

[surveymonkey.com/r/QZXGSV9](https://surveymonkey.com/r/QZXGSV9)

